



Le Chambryisien

Novembre 2024 Trimestriel

N°89



La plateforme de compostage partagé

Le 18 octobre la municipalité a inauguré un point de compostage partagé, permettant à ceux qui ne possèdent pas de composteur de trier leurs déchets alimentaires. Il est situé à l'angle de la ruelle de la Jacqueline et du chemin des Dames de Fontaine.

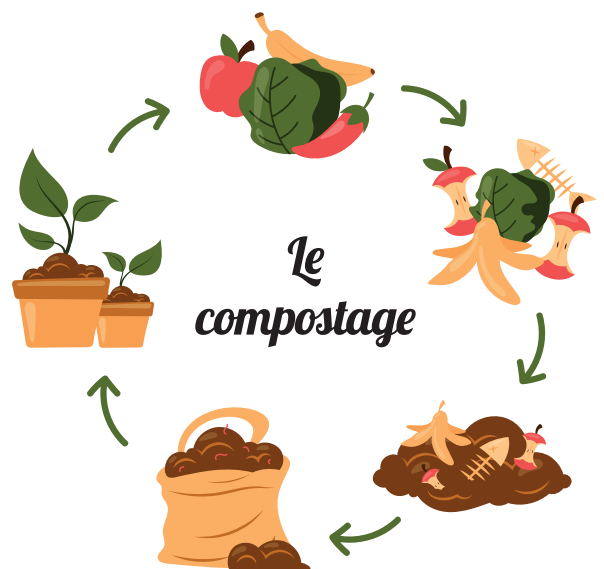
Ce projet a été réalisé en partenariat avec le SMITOM Nord de Seine-et-Marne et VALORTRI qui accompagnent les collectivités dans le tri des déchets alimentaires

L'objectif est de permettre de trier les déchets biodégradables et de les transformer en compost. Ces biodéchets sont constitués pour l'essentiel d'épluchures et de résidus de cuisine.

Bien composter demande quelques règles de base. Les administrés venus en nombre à l'inauguration sont repartis avec un bio-seau et un guide sur le compostage.

Sur place une signalétique explique le mode d'emploi des bacs, des déchets acceptés et ceux à éviter. La bonne utilisation du site sera placée sous la responsabilité d'un référent communal qui sera en contact avec le SMITOM.

En clôture de la présentation le conseil municipal a offert aux participants le verre de l'amitié.



Vidéoprotection

La municipalité a décidé de lancer la démarche de vidéoprotection et de créer un dispositif complet comprenant l'installation de caméras à chaque entrée de la commune.

Les caméras seront positionnées sur des mats protégés contre les actes de vandalisme en tenant compte de l'angle de vue et des éventuels obstacles...

La vidéoprotection a pour but de lutter contre la délinquance et de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens...

Le projet s'inscrit dans le cadre législatif garant des libertés individuelles et du respect des personnes. Monsieur le Maire, le délégué à la sécurité ainsi que les forces de l'ordre seront seuls habilités à visualiser les images. Celles-ci seront conservées dans un délai maximal de 30 jours.

Eclairage public

La réduction de la consommation énergétique de la commune est une priorité, aussi un planning de modernisation a été lancé pour remplacer l'ensemble des points lumineux par un éclairage LED. La commune commencera dans quelques mois le passage de son éclairage public traditionnel vers la technologie LED. Le remplacement des ampoules traditionnelles par des luminaires LED plus économe en énergie, offre une luminosité supérieure. La durée de vie prolongée des LED, leur faible coût d'exploitation se traduira par des économies. Cette évolution atteste de l'engagement de la municipalité, envers la préservation de l'environnement. En réduisant la consommation d'énergie la commune contribue à la lutte contre le changement climatique.

Repas automnal

« Octobre rose » était au rendez-vous cette année au repas des anciens. Menus et fleurs avaient adopté cette douce couleur. Après le discours de Monsieur le Maire chacun a pu converser avec ses voisins dans une ambiance conviviale et festive. Le repas servi par le Château Marysien a reçu un vif succès. Après quelques coupes de Champagne servies par la municipalité, chacun a rejoint ses pénates contents de cette belle après-midi automnale.



Arbres de Noël

Parents, enfants, notez que les Arbres de Noël se dérouleront le samedi 14 décembre 2024 à 15h00 (Maternelles, CP) et le dimanche 15 décembre à 14h30 (les autres classes)



Rentrée scolaire



Un petit vent d'automne flotte dans l'air le matin de la rentrée des classes. On sent une petite appréhension sur quelques visages mais le plaisir de retrouver les camarades fait oublier les petites angoisses ! La tête encore pleine de souvenirs de vacances, on franchit la grille et c'est reparti pour une nouvelle année !

Bruits de voisinage

Vivre ensemble c'est respecter autrui. Le bruit constitue une des principales causes des troubles de voisinage. A savoir, il existe des plages horaires où il est autorisé. En dehors de ces créneaux, chacun doit respecter la tranquillité des autres.

Lutte contre le bruit (arrête préfectoral N° 19ARS41SE du 23 septembre 2019) : Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectués par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants sont autorisés :

- De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi
- De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Les chantiers de travaux privés, effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, l'entretien des espaces verts, travaux de voirie et les travaux concernant les bâtiments existants et leurs équipements sont autorisés :

- De 7h00 à 20h00 du lundi au vendredi
- De 8h00 à 20h00 le samedi
- Interdit les dimanches et jours fériés

En dehors de ces créneaux et plages horaires, il appartient de respecter la tranquillité à laquelle peut aspirer autrui. Il est rappelé qu'en vertu de l'article R1336-5 du code de la Santé Publique, aucun bruit ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Commémoration

La journée du deuil National Allemand est organisée depuis 1922. Ce jour de deuil National est destiné d'une part à célébrer la réconciliation, l'entente et la paix et d'autre part à rendre hommage à toutes les victimes de guerre de toutes les nations. Comme les années précédentes et à la demande de son Excellence l'Ambassadeur de la république fédérale d'Allemagne en France, la commune de Chambry s'associe à la journée commémorative qui aura lieu aux nécropoles de Chambry

le dimanche 17 novembre 2024

Toutes les personnes intéressées sont invitées à participer à cette commémoration.

Au programme :

à 10h30 : Hommage au Sergent Jean Celly au Cimetière Communal de Chambry.

à 11h30 : Cérémonie de commémoration de la Journée du Deuil Allemand au Cimetière Militaire Allemand Suivi d'un dépôt de gerbe à la Nécropole Française.

À l'issue de cette commémoration, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la Salle des Fêtes de Chambry.

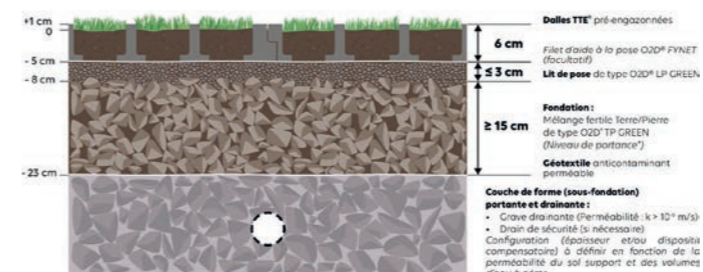
Travaux



Place de la Mairie :

Comme chacun a pu le constater, la place de la Mairie est en travaux. La Municipalité a pris la décision de modifier le parking actuel «bétonné» et de le transformer

en un parking «végétalisé». L'infiltration des eaux de pluie sera ainsi facilitée par l'écoulement au travers des différentes couches de matériaux formant ce nouveau sol et permettant entre autre le désengorgement des réseaux d'assainissement et un abaissement de la température du sol par fortes chaleurs.



Salle des fêtes :

Afin d'améliorer le stationnement lors des locations de la salle des fêtes, un parking va être créé derrière celle-ci. D'une capacité de 20 places, construit selon le même procédé « végétalisé », que son grand frère place de la Mairie. Il sera exclusivement réservé aux locataires de la salle des fêtes.



Basket 3x3 :

Le terrain de Basket 3X3 situé au stade, prend forme, la surface en enrobé est terminée, le poteau et le panier sont déjà installés. Malheureusement les conditions climatiques actuelles ne permettent pas d'effectuer la peinture au sol. Il faudra probablement attendre la prochaine belle saison pour terminer cette réalisation.

Petite info : cette pratique dont les origines nous parviennent des USA se joue par équipes de 2 fois 3 joueurs et semble actuellement, prendre un engouement certain.

Réunion périscolaire

Début septembre, Monsieur le Maire, la commission scolaire et l'équipe périscolaire ont convié les parents à une réunion de rentrée. Après une présentation de la cantine et du périscolaire par Monsieur le Maire, un débat à bâtons rompus s'est engagé. Il a été rappelé que cantine et périscolaire sont des services municipaux non obligatoires avec des règles à respecter. Même si parfois quelques petits incidents de fonctionnement sont signalés. La sécurité et l'humanité envers les enfants sont les priorités des animatrices.

Le coin des associations



Merci à nos fidèles adhérents d'avoir rejoint les différentes activités. Bienvenue aux nouveaux et aux prochains ! Il est toujours possible de participer (différentes gym, alsh, animations, sorties, voyages)

Le LOTO du 12 Octobre a réuni 140 participants ; soirée sympathique d'où seize personnes sont reparties avec de nombreux lots (parfumerie, jeux, bricolage, végétaux, platine vinyle...) quelques familles de plus à ce rendez-vous auraient été utiles à nos financements des sorties scolaires. Réfléchissez pour l'année prochaine !

Chambry Agenda

Novembre

Lundi
11 Commémoration 14-18
Anciens combattants
Crégy-les-Meaux

Dimanche
17 Deuil national allemand
Anciens combattants
Chambry

Décembre

Samedi
14 Dimanche
15 Arbre de Noël
Commune et Amicale Scolaire

Jeudi
19 Distribution Colis des Anciens
de 10h00 à 12h00

Janvier

Vendredi
10 Vœux de la municipalité
Commune

Dimanche
12 Galette
Anciens combattants
Salle des fêtes

Rappel Collectes

Tous les déchets sont à sortir la veille
Pour tout problème de ramassage, contactez :
collecte.dechets@meaux.fr



Collecte des ordures
ménagères :
Les Mercredis



Collecte
sélective :
Les jeudis

Collecte des déchets verts :
Les lundis jusqu'au 25 novembre 2024

Extra-ménagers

Sur rendez-vous : <http://www.agglo-paysdemeaux.fr>

Déchèterie
Déchèterie de Meaux
Tél. 01 60 24 75 70

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Mairie de Chambry

10 Rue de la ville, 77910 Chambry
01 64 34 04 77 - mairie-chambry@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 14h00 à 18h00
Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Informations utiles

Police secours : 17 - Pompiers : 18
Gendarmerie de Saint Soupplets : 01 60 01 50 07
Police intercommunale : 01 83 69 00 28

Le coin des associations

Amicale scolaire (suite)

Sortie Théâtre le mercredi 16 octobre

(En collaboration avec l'Amicale des Anciens) Une agréable soirée de rires et de détente pour le car de spectateurs chambrysiens. Le prochain départ sera le **7 décembre**, pour visiter la cathédrale d'Amiens, une brasserie de la ville, le marché de Noël, les illuminations de la cathédrale et un dîner convivial.

Dès janvier, il vous faudra penser à l'éventuel après-midi costumé, à votre dîner choucroute, mais avant cela passez d'excellentes fêtes de fin d'année.

Club Carotte : une enquête est en cours

pour connaître les familles intéressées par une ouverture du centre la deuxième semaine des vacances de Noël (du 30/12 au 3/01 avec fermeture à 17h30 le mardi 31). Ceci ne pourra être possible qu'à compter de 7 enfants. Merci de vous rapprocher rapidement d'Aurore. <https://sites.google.com/site/aschambry>



Amicale des Anciens

L'Amicale des Anciens de Chambry a poursuivi son accueil tout l'été, elle a même innové en organisant un « Apéro dînatoire » le **mercredi 14 août** où 25 de ses adhérents se sont retrouvés profitant d'une soirée estivale sur la terrasse de la salle des associations.

Le **jeudi 12 septembre**, le loto de rentrée a fait de Pierrette DREVET l'heureuse gagnante d'une carte cadeau offerte par le supermarché LECLERC. De nombreux autres lots ont été distribués, remercions les généreux donateurs.

Le **mercredi 16 octobre**, un bon nombre de nos adhérents iront se détendre au théâtre à PARIS, sortie organisée conjointement avec l'Amicale Scolaire.

Le **vendredi 15 novembre**, l'Amicale des Anciens aura le bonheur de fêter ses 50 ans d'existence autour d'un repas festif offert à tous les adhérents. L'année se terminera avec une autre sortie des Amicales villageoises à Amiens le samedi 7 décembre, et le traditionnel goûter de Noël qui sera servi le **jeudi 19 décembre**.

Un programme bien rempli pour nos anciens !



CSC Pétanque

Ouverture du club Chambry pétanque aux non licenciés. Vous souhaitez pratiquer l'activité pétanque de manière amicale ? Alors prenez une carte de membre (10€/an) et venez vous entraîner avec nous. Vous n'avez pas de matériel ; nous vous le prêterons. Vous êtes débutant nous vous conseillerons.

Pour plus de renseignements contacter Eric au 0677248301